



COMMUNE DE  
**VAL-DE-TRAVERS**

## Val-de-Travers en chiffres

La récente publication du *Mémento statistique* du Canton offre l'occasion de regarder notre commune au travers de plusieurs chiffres.

**Démographie :** La baisse démographique importante de Val-de-Travers enregistrée en 2017 (-1.8 %) après plusieurs années de légère hausse péjore l'évolution de la population depuis 2000 : notre commune affiche un recul de 2 %, alors que le canton a vu sa population croître de 6.8 %.

**Structure familiale :** Près de quatre ménages sur dix (39.4 %) sont composés d'une seule personne. Un taux plus proche de celui des villes (Neuchâtel 45.0 %, La Chaux-de-Fonds 42.4 %) que de « petites » communes (Brot-Plamboz, Le Cerneux-Péquignot ou Les Ponts-de-Martel sont sous les 30 %), mais moins élevé que Les Verrières (42.4 %) ou La Côte-aux-Fées (43.6 %).

**Jeunes :** A fin 2017, Val-de-Travers comptait exactement 20 % de sa population âgée de moins de 20 ans. C'est légèrement moins que la moyenne cantonale (21.3 %), nettement moins que Les Verrières (24.6 %), mais plus que la Ville de Neuchâtel (19.0 %).

**Densité :** Avec 86 habitants par kilomètre-carré, Val-de-Travers offre bien plus d'espace que la moyenne cantonale (248). Sans surprise, Neuchâtel pointe « en tête », avec 1'844 habitants par km<sup>2</sup>, très loin de La Brévine et de son « petit » 15.

**Habitat :** Comptant 57.5 % de maisons individuelles, notre commune est proche de la moyenne cantonale, de 60.1 %. Le taux de vacances à fin 2017 était pile de 1.0%, contre 1.2% pour l'ensemble du canton. À noter le 0.4 % de vacances enregistré aux Verrières.

**Fiscalité :** Avec un coefficient fiscal de 76 points, Val-de-Travers colle au « groupe des 75 » constitué par neuf communes (La Côte-aux-Fées, La Chaux-de-Fonds, La Chaux-du-Milieu, Les Ponts-de-Martel...). Elle devance Cressier (77), Les Planchettes (78), Les Verrières (79) et Enges (79).

Des exemplaires du *Mémento statistique* sont disponibles au Contrôle des habitants à Fleurier.



Hommage à Daniel Schelling – Fête des Fontaines à Môtiers (17/24) © MRVT, Fonds Schelling, coll. Daniel Schelling



## Echo des autorités

### Annnonce de travaux à Fleurier

Rue E.-Leuba – Rue de l'Orée – Chemin du Crêt – Chemin du Forpélet

La Commune de Val-de-Travers et Viteos SA vont procéder à l'assainissement de conduites d'eau potable et de gaz dans le secteur susmentionné.

Les phases de travaux seront les suivantes :

**Étape 1 :** Rue E.-Leuba - RC Temple (automne 2018)

**Étape 2 :** Chemin du Crêt (automne 2018)

**Étape 3 :** Chemin de Forpélet (automne 2018)

**Étape 4 :** Rue E.-Leuba principale (printemps 2019)

**Étape 5 :** Rue de l'Orée (printemps 2019)

Les étapes 1 à 3 (automne 2018) ne concernent que le gaz, les étapes 4 et 5 (printemps 2019) l'eau potable et le gaz.

Les travaux débuteront le **mardi 18 septembre 2018**.

Nous demandons aux rive-

rains et usagers de bien vouloir se conformer à la signalisation de chantier et de circulation qui sera mise en place. L'accessibilité sera garantie au maximum pour les véhicules et en tout temps pour les piétons.

Tout sera entrepris pour limiter les nuisances et désagréments du chantier. Le dicastère des infrastructures se tient à disposition pour tout renseignement (032 886 43 55).

Nous remercions la population pour sa compréhension.

## ANNONCES

### Restriction de circulation

#### Foire de Travers

Vendredi 28 septembre 2018 :

Interdiction de stationner :

- Rue du Pont, de 5 h à 18 h ;
- Rue des Mines, de 5 h à 18 h.

Interdiction générale de circuler (excepté riverains) :

- Rue des Mines, de 7 h à 18 h.

Autorisation :

- De circuler sur le chemin en direction de la Belleta – la Presta, (à l'Ouest de la rue des Mines)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons est effectué gratuitement, les mercredis et dimanches du 2 septembre au 31 octobre 2018 à la salle de gym de St-Sulpice de 18 h à 19 h et toute l'année à domicile, sur appel téléphonique et sur rendez-vous auprès de Mme Frédérique Clerc 078 801 84 44.

### Voter juste!

En vue de la prochaine votation populaire du 23 septembre prochain, nous vous rappelons les instructions de vote suivantes :

#### Où et quand voter ?

**Le dimanche matin au bureau de vote de Fleurier (Rue du Temple 8) entre 10 h et 12 h.** N'oubliez pas de vous munir du matériel reçu ! **La carte de vote est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au scrutin.**

#### Vote par correspondance

Attention, votre carte de vote doit contenir votre date de naissance et signature ; veillez à l'insérer dans l'enveloppe-retour – et non dans l'enveloppe de vote – afin que l'adresse de l'administration communale apparaisse dans la fenêtre. N'oubliez pas de l'affran-

chir sans faute si vous l'envoyez par la poste, sans quoi il ne pourra pas être pris en considération. A envoyer au plus tard le jeudi 20 septembre en courrier A. Par ailleurs, vous avez la possibilité de **déposer votre enveloppe de vote dans l'urne ou la boîte aux lettres de votre village**. Elles seront régulièrement relevées jusqu'à la fermeture du vote par correspondance, soit le dimanche matin, à 10 h.



#### Vote électronique

Vous pouvez également voter par Internet, pour autant que vous ayez signé un contrat d'utilisation du Guichet unique (gratuit).

#### Renseignements

[www.ch.ch/fr/democratie/votations](http://www.ch.ch/fr/democratie/votations)

Administration communale : 032 886 43 00 selon les horaires suivants :

Lundi à jeudi	7 h 30 - 12 h 13 h 30 - 17 h
Vendredi	7 h 30 - 15 h non-stop

## EN BREF

**Votations du 23 septembre : Tous aux urnes !**

En sus de la brochure d'information fédérale, les électrices et électeurs ont la possibilité de se documenter sur les sites Internet suivants qui présentent les objets mis en votation de façon plus dynamique :

[www.swiss.vote](http://www.swiss.vote)  
[www.easyvote.ch](http://www.easyvote.ch)

Alors, toutes et tous aux urnes : vous pouvez voter par correspondance, via le Guichet unique ([www.guichetunique.ch](http://www.guichetunique.ch)) ou au Bureau électoral le dimanche 23 septembre de 10h à 12h (Hôtel de Ville, Temple 8, Fleurier).

Ensemble, faisons remonter le taux de participation et contribuons à la vie démocratique de notre pays !

**LE VAL-DE-TRAVERS**  
qualités naturelles